



mission
interministérielle
pour la qualité
des constructions
publiques

La qualité s'invente et se partage

Présenter

Observer

Guider

Rapport d'activité 2022



Directeur de la Publication : Christian ROMON
Coordination et réalisation: Franck VERCRUYSSÉ

N° ISSN : 1770 - 9466

Mission Interministérielle pour la Qualité des Constructions Publiques

Grande Arche

92055 La Défense Cedex

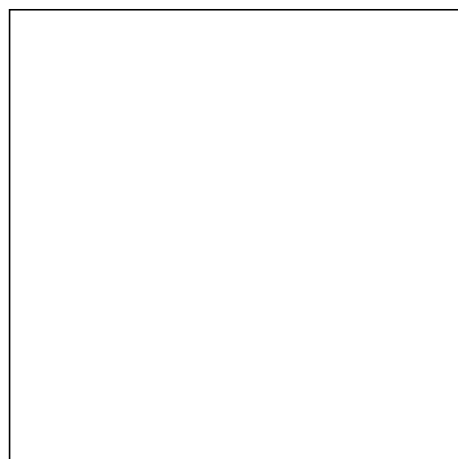
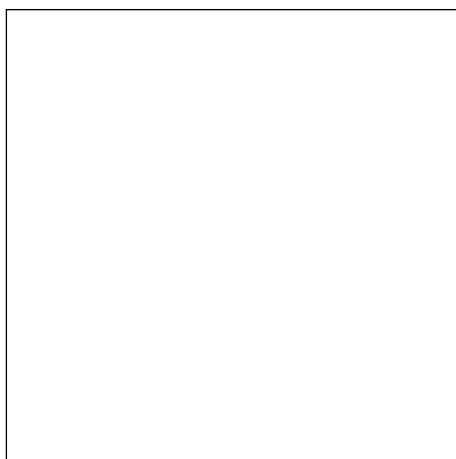
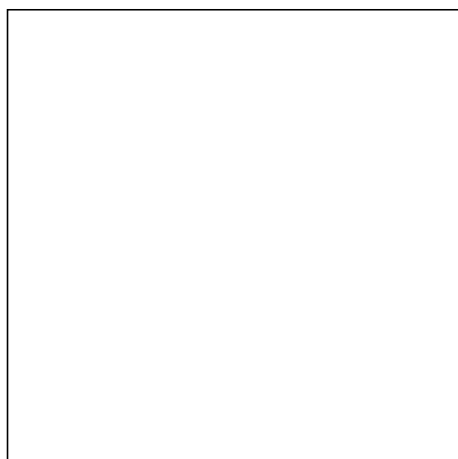
Téléphone : 01 40 81 23 30

www.miqcp.gouv.fr



*mission
interministérielle
pour la qualité
des constructions
publiques*

Rapport d'activité 2022



SOMMAIRE

■	ÉDITORIAL	3
■ I.	ACTION INTERMINISTÉRIELLE	5
	Groupe de travail ministériels, interministériels et partenariaux	6
	La commission ministérielle des projets immobiliers (CMPI)	6
	Réflexions avec la DAE afin d'actualiser le projet ORME	6
	La démarche nationale ÉcoQuartier : commission nationale	6
	La transformation de bureaux en logements (DGALN)	6
	La commission chargée de formuler les avis techniques (CCFAT)	7
	L'Observatoire de l'économie de l'architecture	7
	Le comité pour l'architecture à l'export (COMAREX)	7
	Le plan BIM 2022	7
	Le conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD)	7
	La démarche "Petites Villes de Demain"	8
	Le programme "Engagés pour la qualité du logement de demain"	8
	Le conseil national de l'Ordre des architectes (CNOA)	8
	Le Service du Livre et de la Lecture (SLL), ministère de la Culture	8
■ II.	ÉTUDES ET RECHERCHES	9
	Observatoire de la commande publique de maîtrise d'œuvre en bâtiment et aménagement	10
	Actualisation du guide "BIM et maquette numérique"	10
	Nouvelle thématique sous la forme de questions/réponses	10
	Médiations n°30 : "Le choix d'un maître d'œuvre en-deçà des seuils européens de procédures"	10
	Médiations n°31 : "La commande publique de maîtrise d'œuvre de paysage"	10
	Médiations n°32 : "La maîtrise d'œuvre des opérations de réhabilitation des bâtiments"	11
	Nouvelle collections "Transformations"	11
	Le jury de concours pour les concours de maîtrise d'œuvre organisés par les collectivités territoriales	12
■ III.	MISSIONS AUPRÈS DES MAÎTRES D'OUVRAGE PUBLICS	13
	CONSEIL ET ASSISTANCE À LA MAÎTRISE D'OUVRAGE	14
	Les architectes consultants	14
	Les relations avec le secteur professionnel	14
	Conseils et recommandations	15
	FORMATION ET SENSIBILISATION	20
	Journées de sensibilisation des élus à la qualité architecturale et urbaine des équipements publics organisées par les CAUE et les CROA	20
	Nouvelles formations	21
	La formation des jurés de concours	21
	Cycles de formations diplômantes	21
	Mastère "BIM"	
	Mastère spécialisé "Immobilier, bâtiment énergie"	
	Interventions dans les écoles	22
	Les formations animées par la MIQCP en 2022	23
	Les interventions de la MIQCP en 2022 dans le cadre des formations proposées par différentes institutions	23
	COMMUNICATION	25
	Le site Internet	25
	Les publications	25
■ IV.	L'ÉQUIPE	28



Roland Peylet
Président

L'année 2022 ne peut ressembler aux précédentes tant le domaine de la construction et de l'aménagement est fluctuant, sous l'influence du contexte international mondialisé dont les conflits multiples—souvent malheureusement si dramatiques—fragilisent les échanges, et devant la nécessité, face notamment au changement climatique, d'accélérer la transition écologique par la décarbonation de l'ensemble de la filière, comprenant aussi l'évolution des usages, réinterrogeant les acquis et les pratiques. La formule « faire mieux avec moins » n'est plus un vœux pieux mais un mot d'ordre devenu une réalité tangible que les décideurs et les concepteurs s'évertuent à décliner de multiples façons. Les concepts de réemploi, de provisoire, de hors-site, mais aussi d'altérité, de respect du « déjà là », de l'attention au matériel et à l'immatériel, aux invisibles humains et non humains, irriguent la commande et ses composants pour produire une nouvelle esthétique environnementale, attendue autant dans les expérimentations pluridisciplinaires des montages d'opérations, que dans les projets de logements et d'équipements publics fabricant les territoires ordinaires.

Ainsi, comme l'affirme Philippe Prost nouvellement lauréat du Grand Prix national de l'architecture 2022, la force de ce nouveau contexte est une « opportunité de penser l'architecture autrement : « démolir moins, conserver plus, transformer mieux », tel devrait être désormais le refrain repris en chœur par tous les acteurs du monde de la construction et des travaux publics ».¹

C'est pourtant toujours avec les mêmes conviction et engagement, que la Mission interministérielle pour la qualité des constructions publiques poursuit inlassablement son travail d'observation, d'expertise et d'assistance, minutieux et rigoureux, pour aider à la mise en œuvre des processus de projets conduits par la maîtrise d'ouvrage publique et lui offrir l'ensemble des pistes possibles pour mener à bien ses ambitions. Les fondements de la loi MOP promulguée en 1985, toujours présents aujourd'hui après leur codification dans le code de la commande publique, restent en ce sens un socle de référence solide, tant pour les dispositifs opérationnels de l'art de bâtir, que pour les principes philosophiques guidant ceux qu'anime le désir d'architecture.

Les problématiques que rencontrent nos interlocuteurs et sur lesquelles est sollicitée la Mission sont diverses et nombreuses, à chaque fois singulières, exigeant une réponse collégiale nourrie des possibles alternatives. Les difficultés d'ordre économique, technique, ou politique rencontrées par les commanditaires sont conjoncturelles et inhérentes à la conduite des projets rendus de plus en plus complexes notamment par les exigences environnementales. Mais bien souvent, les freins sont plus triviaux, qu'ils soient liés à un affaiblissement des moyens humains ou financiers, ou à une simple méconnaissance de la culture du projet architectural et paysager qu'il est souvent regrettable de constater trop tardivement, ou encore, qu'ils soient issus de l'interprétation zélée des critères de sélection annihilant les espoirs d'architectes et de paysagistes concepteurs ou conceptrices de talent que beaucoup de nos voisins européens nous envient.

Les règles ne doivent pas entraver les ambitions des maîtres d'ouvrage. Elles instituent un cadre évolutif. Elles s'interprètent, s'ajustent aux enjeux. Elles s'élargissent aussi pour englober plus de domaines. Ainsi, la commande de maîtrise d'œuvre de projet de paysage a intégré officiellement les champs d'action de la Mission, prenant en compte les nouveaux paradigmes des aménagements en prise avec le vivant et le climat (Médiations n°31 et nouvelle collection de revue de projet « transformations »). Ainsi, les problématiques de la réutilisation de l'existant ont impliqué la remise au goût du jour des notions déjà présentes dans nos précédentes publications mais encore peu

éprouvées par la maîtrise d'ouvrage, comme le bénéfice de la mission diagnostic en lien avec celui de l'accord-cadre (Médiations n°32). Encore, l'actualisation des sujets comme le BIM, procède de l'accompagnement des opérations par des outils numériques aujourd'hui indispensables pour la traduction de la synthèse des édifices (lancement des travaux d'actualisation du guide BIM). Toujours, le souhait de la confrontation entre un commanditaire et les potentiels candidats, tous susceptibles d'être lauréats, amènent à enrichir les échanges et les situations de dialogue dans les consultations proposées pour la dévolution des marchés de maîtrise d'œuvre (travaux liés au déroulement du concours, procédures formalisées ou adaptées). Enfin, l'introduction du nouveau CCAG maîtrise d'œuvre a posé les bases solides d'un statut revendiqué pour une profession aujourd'hui largement plebiscitée et toujours en devenir.

Avant tout, la MIQCP croit à la primauté de la méthode adaptée à la situation contextuelle, une méthode qui puisse associer les bonnes compétences et se saisir des opportunités qui installeront le terreau fertile qu'exigent la conception et la réalisation d'un ouvrage : la sagesse de l'accompagnement, l'importance des investigations préalables, l'attention à la programmation pré-opérationnelle, la montée en puissance des démarches participatives, la stratégie pour le choix de la maîtrise d'œuvre et de ses différentes composantes, l'instauration d'un dialogue de confiance postulat d'une oeuvre collective partagée, riche, et multiple. Ces principes ont été portés dans les multiples groupes de travail, interventions, formations auxquels a participé la Mission, garante des démarches vertueuses et holistiques que porte, par essence, la commande publique.

Ainsi que l'affirme Anne Démians, académicienne de fraîche date : « L'architecture est un vecteur d'analyse solide de la société dans laquelle nous vivons. Elle est un témoin incontestable de notre histoire et elle demeure enfin cette matière active qui nous propulse, interrogatifs, dans les mutations extrêmement rapides du progrès et des règles de vie. L'architecture joue bien ces rôles social, culturel, esthétique, économique et politique qu'on a coutume de lui accorder, si l'on considère son importance dans le développement durable de la planète. Elle concourt, plus que n'importe quelle discipline, à mettre en phase nos façons de vivre avec les transformations puissantes de la ville, dues tant aux états de grâce qu'aux états de crise. ».

Je tiens à remercier de la confiance dont ils nous témoignent, nos partenaires ainsi que l'ensemble des personnes qui nous ont fait l'honneur de partager leurs questionnements, leurs ambitions, de nous avoir ouvert la porte du chemin initiatique que représente leur aventure constructive, partie intégrante, précieuse, de la fabrique du cadre de vie.

¹ Anne Demians, architecte, citée par l'académie des Beaux-Arts, où elle est élue en mars 2021 et intronisée en janvier 2023.



I

ACTION INTERMINISTÉRIELLE

*La présence de la MIQCP dans les instances
et les groupes de travail interministériels
lui permet de contribuer aux évolutions
envisagées en apportant les enseignements
tirés de son contact quotidien avec les
praticiens de la commande publique.*

Groupes de travail ministériels, interministériels et partenariaux

La commission ministérielle des projet immobiliers du ministère de la Culture (CMPI)

La MIOCP est membre de la CMPI à laquelle elle peut apporter son expertise et ses conseils suivant les problématiques posées. Cette commission a été mise en place par le ministère de la Culture en 2010. Sous la présidence du secrétaire général, la CMPI apporte une analyse circonstanciée de la maîtrise d'ouvrage des grands projets et de la programmation immobilière du ministère. Elle permet de solliciter les arbitrages utiles sur le contenu, le périmètre, le phasage, le coût et le mode de financement des projets d'un coût total supérieur à 20 millions d'euros ou présentant un enjeu spécifique.

La commission s'est réunie le 19 janvier (projet de création d'un nouvel équipement culturel des Ateliers Médicis à Clichy-Montfermeil), le 18 février (revue des investissements du ministère), le 21 avril (schéma directeur d'aménagement de la Cité des sciences et de l'industrie), le 19 mai (examen du projet de relocalisation de l'école nationale supérieure d'arts de Paris-Cergy) et le 8 juillet (examen du projet de création d'un pôle regroupant un conservatoire national de la presse et un centre de conservation des collections de la Bibliothèque nationale de France).

Réflexions avec la DAE afin d'actualiser le progiciel ORME

Ce travail, initié par la Direction des achats de l'État (DAE), s'inscrit dans le cadre plus général du projet de transformation numérique de la commande publique et plus particulièrement de l'évolution de la plateforme des achats de l'État (PLACE).

À la demande de la DAE, la MIOCP a expertisé et apporté son aide à la rédaction du clausier relatif aux marchés publics de maîtrise d'œuvre lequel est à la disposition des acheteurs de l'État via le progiciel de rédaction ORME. Cette sollicitation a fait l'objet de plusieurs échanges bilatéraux dont, notamment, une réunion de travail à la DAE le 18 janvier afin de lui apporter l'expertise de la MIOCP dans l'élaboration pour ORME d'un CCAP maîtrise d'œuvre sur la base du CCAP correspondant. Le CCAP est désormais accessible aux utilisateurs du progiciel.

La démarche nationale ÉcoQuartier : commission nationale

La démarche ÉcoQuartier, portée par le Ministère de la Transition écologique et solidaire, favorise de nouvelles façons de concevoir, de construire et de gérer la ville durablement.

Le Club ÉcoQuartier permet la mise en réseau des penseurs et acteurs de la démarche ÉcoQuartier, en France métropolitaine, en Outre-mer et également à l'international.

La MIOCP est intervenue en qualité d'expert au sein du club et de la commission nationale tout au long de l'année au fil des sollicitations de la sous-direction de l'aménagement durable, notamment sur la démarche de programmation urbaine et architecturale et sur l'évolution du référentiel ÉcoQuartiers et de ses indicateurs (participation à l'atelier le 7 juin et le 23 septembre).

La Mission a également participé à la commission nationale pour la sélection des lauréats.

La transformation de bureaux en logements (DGALN)

Suite à la participation de la MIOCP au groupe de travail interministériel piloté par la DHUP sur la réhabilitation, l'intervention sur des architectures existantes et sur la mission diagnostic MOE inscrite dans le CCP en 2021, cinq fiches techniques ont été diffusées sur le thème "Transformation de bureaux en logement" en partenariat avec le ministère de la Culture.

La commission chargée de formuler les avis techniques (CCFAT)

Commission de la DHUP gérée par le CSTB, elle a pour fonction d'attribuer des "avis techniques" sur les nouveaux matériaux, procédés et composants dédiés à l'activité de construction. L' "avis technique" est la première étape de légitimation assurantielle de l'innovation technologique du secteur. La CCFAT est composée de différents collèges institutionnels et professionnels. Elle fonctionne par groupes techniques spécialisés consacrés à des sujets spécifiques (planchers minces à technologie mixte, éléments complexes sans adhésif de façade, etc.) dont les propositions sont validées en assemblée plénière. La MIQCP participe à l'assemblée plénière, qui se réunit une fois par mois.

L'Observatoire de l'économie de l'architecture

Durant l'année, la MIQCP a participé au comité des partenaires et à la journée de l'Observatoire, qui s'est tenue en novembre à la Cité de l'architecture et du patrimoine. La Mission a également participé aux travaux de la commission en charge de la dimension entrepreneuriale de l'activité de maîtrise d'œuvre placée sous la responsabilité de la MAF. À ce titre, la MIQCP a contribué au sondage réalisé par la MAF sur la conjoncture rencontrée par la profession et le positionnement des professionnels sur les enjeux émergents : transition écologique, numérique... Elle a également apporté au traitement de l'information collectée par ce sondage et à sa mise en communication.

Le comité pour l'architecture à l'export (COMAREX)

Au titre des collaborations aux travaux du Comarex, outre la participation aux réunions plénières de l'instance, la MIQCP a contribué d'une part, avec la Mission d'expertise culturelle internationale et d'autre part, avec le groupe de travail consacré à l'accompagnement de l'export d'architecture. Au titre de la relation avec la MECI nous avons contribué à l'émergence du concours international pour la rénovation du musée de Carthage (Tunisie) porté par Expertise France. Au titre de la collaboration au groupe de travail, nous avons en particulier animé une table-ronde dans le cadre du Forum urbain mondial qui s'est tenu en juin à Katowice (Pologne), associant une responsable d'ONU Habitat et un acteur culturel Béninois, portant sur la maîtrise d'ouvrage et le choix de la maîtrise d'œuvre comme déterminant de la qualité architecturale.

Le plan BIM

Le Plan BIM mis en place en janvier 2022 pour une durée de trois ans prolonge les travaux du Plan BIM 2022 venu à échéance. Le secrétariat du Plan est assuré par la DHUP sous l'autorité de son président Yves Laffoucrière. Le Plan mène ses travaux en associant les représentations professionnelles de tous les acteurs de la filière du bâtiment, maîtrise d'œuvre, ingénierie, entreprises de travaux et fournisseurs. La mission du Plan est de promouvoir l'usage du BIM dans la construction notamment en y développant tous les outils nécessaires à sa diffusion. La MIQCP participe en tant que personnalité qualifiée au Comité de pilotage du Plan BIM qui s'est réuni le 15 février, le 23 juin et le 11 octobre.

Le Conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD)

La MIQCP est membre du collège "Construction" du CGEDD. Réunions le 10 mai et 14 juin, toutes deux consacrées à la réhabilitation énergétique des logements.

La démarche "Petites Villes de Demain" (PVD)

La MIOCP a été sollicitée par des chargés de projet pour expertises ou conseils, à savoir :

- Saint-Aubin-du-Cormier (35) : requalification de l'entrée de ville ;
- Cuiseaux (71) : aménagement de la friche Méry ;
- Dieulefit (26) : lotissement dans le cadre d'une OAP ;
- Rieumes et Cazarès (31) : espaces publics du centre bourg.

Le programme "Engagés pour la qualité du logement de demain"

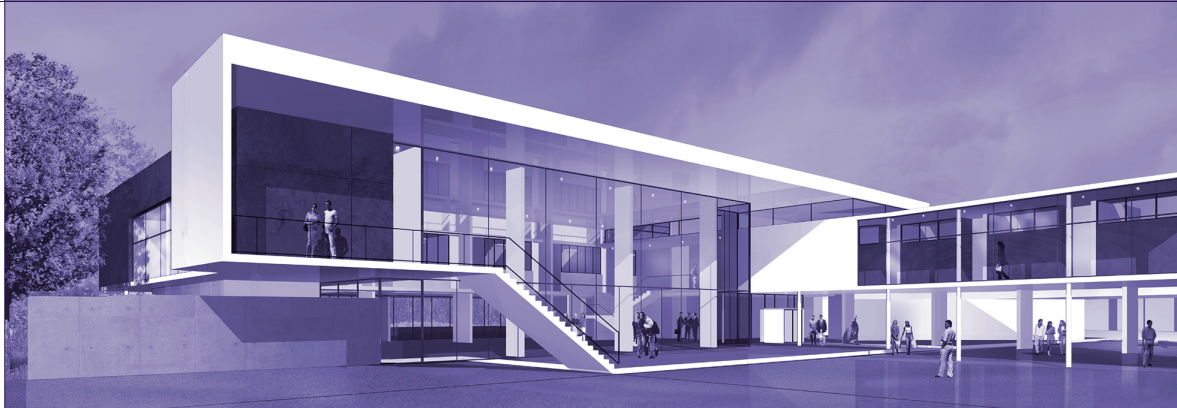
La MIOCP est partenaire de ce programme piloté par l'EPAU. Un appel à manifestation d'intérêt (AMI) a été lancé pour susciter des approches opérationnelles et une réflexion académique et expérimentale sur de nouveaux paradigmes concernant le logement de demain. Près de 100 projets sur les 200 présentés ont été désignés lauréats début mars avec un focus particulier sur 20 d'entre eux qui bénéficient d'un suivi renforcé par les différents experts que l'administration va mobiliser à cet effet (projets incubés). La MIOCP s'est rendue disponible pour la préparation de l'AMI, suivre son déroulement, aider à l'analyse des dossiers de candidature, participer aux nombreux workshops organisés par l'EPAU pour l'accompagnement des projets. Réunions du comité des partenaires le 20 janvier, le 10 février, le 21 mars et le 1^{er} décembre.

Le Conseil national de l'Ordre des architectes (CNOA)

La MIOCP participe activement aux travaux de la Commission COMIP qui fédère, sous l'animation du CNOA, les différentes représentations professionnelles de la maîtrise d'œuvre. Réunions tenues le 19 janvier, le 16 mars et le 27 juin, qui ont permis la production de deux modèles de règlement MAPA, respectivement avec et sans remise de prestation. La remise de prestations dans un cadre qui n'est pas celui du concours ne permet pas de démarrer la conception du projet pendant la consultation. La prestation remise n'est en conséquence pas du niveau esquisse. Il s'agit d'une intention qui se décline en appréciant les enjeux du site, en procédant à une lecture compréhensive du programme et en proposant une représentation graphique restreinte des idées qui pourront ultérieurement sous-tendre la conception sous la forme de schémas et d'images de référence.

Le Service du Livre et de la Lecture (SLL), ministère de la Culture

La prise de contact fructueuse entre le service du livre et de la lecture à la direction générale des médias et des industries culturelles lors d'un collège des architectes de la MIOCP sur le thème des médiathèques et bibliothèques le 28 novembre 2022 a permis le lancement d'un programme de travail commun aux deux organismes. La mise en œuvre de ce plan d'actions a pour enjeu d'améliorer la qualité de réalisation de ces lieux symboliques, gratuits, ouverts et bien souvent exemplaires dédiés à la lecture et aussi à de nombreuses autres activités sociales et culturelles, et plus largement, d'alimenter les problématiques similaires des autres équipements publics, comme la question de l'aménagement intérieur, en soulevant plusieurs thématiques : la place de la prestation de l'architecte d'intérieur dans la maîtrise d'œuvre, avec l'intégration des utilisateurs dans le processus de projet et la prise en compte des publics différenciés, la question des concours sur des édifices existants, etc.



II

ÉTUDES ET RECHERCHES

Les recommandations et les méthodes proposées par la MIQCP se doivent d'être en adéquation avec les attentes des maîtres d'ouvrage et des professionnels de la construction ou de l'aménagement.

Pour nourrir son propos, la Mission enquête sur les pratiques quotidiennes des acteurs de la commande publique, notamment à travers des groupes d'échanges dans lesquels les professionnels mettent en perspective leurs connaissances et expériences.

Observatoire de la commande publique de maîtrise d'œuvre en bâtiment et aménagement

Prolongeant de précédents travaux, la MIOCP a créé un observatoire de la commande publique de maîtrise d'œuvre à l'été 2019. Celui-ci consiste d'abord en une base de données actualisée à partir des publicités portées quotidiennement par le Bulletin officiel des annonces de marchés publics (BOAMP). Elle consiste ensuite en une première valorisation de cette ressource, par l'intermédiaire de notes trimestrielles de conjoncture traitant de certains invariants, comme la répartition du marché entre les différentes procédures offertes aux maîtres d'ouvrage publics ou entre les différentes régions, et d'observations plus ponctuelles d'autres variables ou corrélations mettant en jeu les types de maîtres d'ouvrage publics, de programmes de construction, de types de marchés...

Ce travail entend donner à voir les modalités d'appropriation des possibilités de commande par les maîtres d'ouvrage publics, en instantané comme en dynamique, et contribuer à documenter les problématiques d'ajustement entre qualité de la construction et marchés publics de maîtrise d'œuvre. Quatre notes trimestrielles ont été élaborées au cours de l'année 2022.

Actualisation du guide "BIM et maquette numérique"

Lancement dans le cadre des travaux du Plan BIM de l'actualisation du guide « BIM et maquette numérique. Recommandations à la maîtrise d'ouvrage ». Sous le pilotage du Comité Opérationnel animé par l'USH, la MIOCP a réuni un groupe de travail resserré pour procéder à une relecture critique du guide de 2016.

Outre le toilettage juridique (Norme ISO, mention du BIM dans les CCAG maîtrise d'œuvre et travaux) et la réaffirmation de la contribution de la transition numérique au service de la transition environnementale, il est apparu souhaitable de conférer une valeur plus affirmée aux maquettes produites en les inscrivant dans la liste des livrables du marché, ce qui suppose de pouvoir faire mention d'un référentiel de qualité des maquettes à produire aux différents stades d'avancement du projet. Le groupe de travail a tenu ses réunions le 26 avril, le 6 juillet, le 15 septembre, le 16 novembre et le 14 décembre.

Le guide sera publié sous forme numérique fin 2023.

Nouvelle thématique sous la forme de questions-réponses

Reprenant les réponses aux questions les plus souvent posées à la MIOCP, ce premier Médiations n°29 porte sur le thème du concours et a été publié en février.

Médiations n°30

« Le choix d'un maître d'œuvre en-deçà des seuils européens de procédure. Marché à procédure adaptée par "consultation avec prestation d'intention" ». La remise de prestations dans un cadre qui n'est pas celui du concours ne permet pas de démarrer la conception du projet pendant la consultation. La prestation remise n'est en conséquence pas du niveau esquisse. Il s'agit d'une intention qui se décline en appréciant les enjeux du site, en procédant à une lecture compréhensive du programme et en proposant une représentation graphique restreinte des idées qui pourront ultérieurement sous-tendre la conception sous la forme de schémas et d'images de référence. Ce Médiations accompagne la publication par le CNOA d'un règlement de la consultation avec prestation d'intention.

Médiations n°31

"La commande publique de maîtrise d'œuvre de projet de paysage - Recommandations pour la dévolution des marchés publics de projet de paysage" a été publié en lien avec les travaux menés avec la Mission paysage du ministère de l'écologie et l'ensemble de ses partenaires institutionnels et professionnels (FNCAUE, CEREMA, APCE, FFP notamment). Les enjeux d'aborder la question du paysage dans les opérations de maîtrise d'œuvre sont multiples. Il s'agit d'abord de dépasser la notion d'infrastructure et d'accompagner le changement de paradigme lié à la transformation

des espaces publics où la route et les énergies fossiles ont pris une place trop prégnante, pour laisser la place aux écosystèmes naturels, où sols vivant, biodiversité et eau cohabitent avec les besoins humains. Il s'agit ensuite d'accompagner « l'approche par le paysage », méthode spécifique développée par les maîtres d'œuvre que sont les paysagistes concepteurs et conceptrices, une conduite de projet marquée par l'importance des phases amont et aval (mission diagnostic de paysage, de suivi et de gestion), ainsi que de l'utilisation de l'accord cadre mono attributaire. Ces différentes attentions ont impliqué l'introduction d'un nouveau vocabulaire plus adapté. L'ensemble de ces travaux (Médiations et revue de projets) et ceux encore à venir (guide et formation), ont été le fruit de nombreux échanges avec les acteurs institutionnels et professionnels du paysage, maîtres d'œuvre, conseils, et commanditaires, plus particulièrement les collectivités, en première ligne pour l'aménagement des espaces publics et de leurs domaines qu'ils ambitionnent de « renaturer ».

Médiations n°32

"La maîtrise d'œuvre des opérations de réhabilitation de bâtiment" (actualisation du Médiations n°17)
Les règles perdurent mais souvent le contexte change. La réhabilitation de l'existant est devenue aujourd'hui un sujet primordial, aux enjeux multiples, cruciaux, que ce soit économique, social, patrimonial, écologique. Les opérations potentielles observées sur le terrain sont aujourd'hui multiples et diverses, de la simple rénovation énergétique à la transformation des architectures du XXème siècle et leur changement d'usage. La qualité produite par la réutilisation architecturale n'est plus à prouver : accident magnifié, hauteur et spatialité. L'ensemble des acteurs de la filière constructive s'organisent, et montent en compétence. Que ce soit les commanditaires, les architectes, les entreprises, tous doivent regarder autrement le déjà là et adapter leurs pratiques. Sollicitée par divers partenaires, comme le groupe de travail interministériel sur la transformation des bureaux en logement, par les collectivités ayant l'obligation de rénover leur patrimoine immobilier, ou encore, les chargés de projet du programme des petites villes demain où s'accumulent les friches, observant une certaine méconnaissance des dispositifs qu'offre le code de la commande publique au bénéfice du projet, la MIQCP s'est dépêchée de réactualiser le Médiations n°17 daté de 2007, en insistant particulièrement sur deux points : le premier est de promouvoir la mission diagnostic (Mission DIAG) comme premier élément de mission de maîtrise d'œuvre dont l'objectif est d'évaluer les scénarios possibles, en confortant un programme et une enveloppe prévisionnelle de travaux, le deuxième est la recommandation de passer un accord-cadre mono-attributaire avec l'architecte ou son groupement afin d'adapter le déroulement de l'opération aux aléas d'un travail sur l'existant avec ses surprises, ses temporalités, ses opportunités de projet qui font souvent la qualité de ses architectures revisitées.

Nouvelle collection "Transformations"

Les travaux sur la commande publique de maîtrise d'œuvre de projet de paysage (voir ci-avant, rubrique Médiations n°31) a été l'opportunité de retrouver une activité ancienne de la MIQCP, celle de réaliser des revues de projet, petits compte-rendu simples, donnant à voir l'essentiel du processus et des atouts d'une conduite d'opérations. L'enjeu, outre de valoriser une opération et d'en tirer nombre d'enseignements utiles, est de démontrer que la règle n'est qu'un cadre, que face à la norme qui s'applique de façon égalitaire à tous, le projet est lui toujours singulier. Il naît de l'énergie d'une multiplicité d'acteurs, de volontés politiques et d'opportunités qui en font un récit toujours d'intérêt pour ceux qui souhaitent se lancer dans pareil aventure. En soignant ces petits dépliant graphiques, la MIQCP espère fabriquer une collection qui donnent envie aux élus d'inventer leurs propres commandes. L'enjeu est aussi de donner à voir que la culture architecturale et paysagère est une ressource infinie liée à des approches et des compétences spécifiques et hautement qualifiées, qui font rayonner le territoire français.

Le jury de concours pour les concours de maîtrise d'œuvre organisés par les collectivités territoriales

L'importance de l'organisation d'un jury de concours ne devrait pas faire de débat. Et pourtant, c'est parfois une étape que négligent certains commanditaires, parfois malgré eux. La formation préalable des juré(e)s et des services organisateurs reste une nécessité tant cette étape est cruciale. Sollicitée par le service du livre et de la lecture à la direction générale des médias et des industries culturelles sur une problématique de composition des jurys de concours, en lien avec la veille effectuée par les conseillers lecture et l'architecte conseil sur le terrain, la MIQCP a précisé dans une note les règles et recommandations spécifiques qui régissent le jury de concours organisé par les collectivités, commanditaires privilégiés des médiathèques territoriales. Méconnaissances, préjugés, doutes interfèrent parfois dans le déroulement des processus. Ces défauts de compétences peuvent malheureusement avoir des impacts importants, parfois sans possibilité de réparation ou sans que l'on puisse en mesurer les effets sur le résultat final et la qualité de la réalisation : sélection des candidats, éclairage sur les projets rendus, enrichissement des débats sur les problématiques clef du programme, posture des juré(e)s et attention à l'écoute constructive, etc. Cette note est destinée particulièrement aux services des collectivités qui organisent des jurys de concours ainsi qu'aux juré(e)s désigné(e)s.



III

MISSIONS AUPRÈS DES MAÎTRES D'OUVRAGE PUBLICS

La mission première de la MIQCP est d'aider à mettre en place les conditions de la qualité des ouvrages édifiés pour le compte des collectivités publiques.

A ce titre, elle assure un rôle de conseil, d'information et de sensibilisation auprès des maîtres d'ouvrage publics et des prestataires qu'ils associent à leurs projets.

CONSEIL ET ASSISTANCE À LA MAÎTRISE D'OUVRAGE

La préoccupation constante de la MIQCP est de se mettre au service des professionnels de la maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'œuvre. L'activité de conseil et d'assistance au quotidien, malgré les fortes contraintes qu'elle implique, lui permet, outre le service rendu, de conserver une connaissance fine de la réalité des pratiques et de mesurer les attentes particulières des acteurs de la commande architecturale et urbaine.

Les architectes consultants

Mise en place de deux collèges annuels pour partager les questionnements de la MIQCP avec ses 30 architectes consultantes et consultants, en alternant les objets des programmes des réunions du collège : l'un concentré sur les problématiques des missions des architectes jurés de concours, et l'autre, thématique, sur un programme ou un acteur de la commande publique et permet d'échanger les pratiques et les perspectives à venir pour mieux évaluer les enjeux des missions, ou de la culture architecturale de manière plus générale.

- 9 mars : réunion plénière en vue d'échanger sur des points liés aux missions des AC, sur le site de la Défense, auditorium de la Tour Séquoia, avec l'intervention notamment de Michel Habib sur le jugement majoritaire.
- 28 novembre : réunion sur la thématique des médiathèques-bibliothèques organisée avec Marc Germain, architecte conseil du service du livre et de la lecture, avec l'intervention de Valérie Travier chef du bureau SLL, Corinne Gravier, conseillère livre et lecture, François Fresso assistant à maîtrise d'ouvrage et programmiste. Le matin, le collège a été accueilli par Asma Snani, directrice de la Maison de l'architecture d'Ile-de-France et a pu profiter d'une salle pour ses échanges, proche de la médiathèque Françoise Sagan (Paris 10^{ème}), visitée en fin de matinée avec les interventions des architectes Stéphane Bigoni et Antoine Mortemard, de l'agence Bigoni Mortemard, et Christophe Séné, conservateur, représentant de la maîtrise d'ouvrage, Ville de Paris, ainsi que la directrice de l'établissement, Marie Robert.

Les relations avec le secteur professionnel

L'Office professionnel de qualification de l'ingénierie du bâtiment et de l'industrie (OPQIBI) est une des structures agréées d'attribution de qualifications aux bureaux d'études. Son fonctionnement appelle la mobilisation de nombreux professionnels au sein de comités particuliers compétents sur des segments de la nomenclature des différentes qualifications possibles. La MIQCP participe au comité numéro un, chargé de traiter les demandes de qualification en matière d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO). Les réunions des comités de l'OPQIBI sont mensuelles.

L'Office du bâtiment du Grand Paris (OBGP)

Un colloque de l'OBGP s'est tenu le 23 mars, où Christian Romon, secrétaire général de la MIQCP, a communiqué sur le thème de la consultation anticipée des entreprises (alternative à la conception-réalisation qui préserve l'indépendance de la maîtrise d'œuvre par rapport aux entreprises).

Conseils et recommandations

Le Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (Certivéa), filiale du CSTB, est la référence en matière d'évaluation et de certification destinées aux bâtiments non résidentiels : bureaux, équipements sportifs, culturels ou de santé, établissements scolaires, hôtellerie, commerce, logistique, etc. Son offre vise également les infrastructures routières, ferroviaires, maritimes, éléments incontournables des transitions urbaines en cours et les projets d'aménagement urbains. Ces domaines d'intervention placent Certivéa au cœur des enjeux liés à la ville durable. Seul organisme de certification de son domaine à faire intervenir des auditeurs tierce partie pour vérifier les exigences de performance, Certivéa est accrédité par le Comité français d'accréditation (COFRAC). La MIQCP participe au comité "bâtiments", au comité "territoires" ainsi qu'au comité "dispositif de préservation de l'impartialité".

La Commission chargée de formuler les avis technique (CCFAT) est composée des différentes structures représentant les fabricants et entreprises du secteur de la construction ainsi que de représentants de l'État et de l'AQC. La CCFAT est une structure autonome dont le secrétariat est assuré par le CSTB et dont la vocation est de permettre un premier niveau d'assurabilité des produits et composants de la construction avant leur passage dans le domaine traditionnel. La MIQCP participe aux travaux de la commission plénière de la CCFAT parmi les représentants de l'État.

L'Union nationale des syndicats français d'architectes (UNSFA)

intervention au Printemps de l'UNSFA le 24 mars sur le thème de la négociation des honoraires de maîtrise d'œuvre.

L'association Architecture et maîtres d'ouvrage (AMO)

Le secrétaire général de la MIQCP est membre de droit du conseil d'administration de l'association AMO. Le conseil d'administration s'est réuni le 24 mai.

La MIQCP, par le biais d'une permanence téléphonique et électronique, met les compétences de ses agents à disposition des collectivités et des professionnels qui la sollicitent sur des points précis, qu'il s'agisse de questions pratiques, juridiques ou de méthodes. La disponibilité et l'écoute attentive, de même que les conseils personnalisés ainsi dispensés, encouragent le recours à cette assistance permanente. Les collectivités, parfois en difficulté pour faire les premiers pas et organiser la commande, s'adressent très souvent à la MIQCP pour obtenir les conseils qui leur sont indispensables pour mener à bien leurs projets. Environ 500 demandes de conseils et d'expertises, tous modes de saisine confondus et tous sujets (le concours de maîtrise d'œuvre, les marchés à procédure adaptée, les marchés globaux, etc.) ont été formulées, en provenance essentiellement des collectivités territoriales et de leurs établissements publics.

- Dans le cadre de la préparation des concours de maîtrise d'œuvre, de nombreux conseils de la MIQCP ont, comme en 2021, porté sur la question de l'exigibilité de l'offre financière à l'appui des projets remis. Cette question a fait l'objet d'une évolution dans la réglementation, impliquant un changement des pratiques de la part des maîtres d'ouvrage qui doivent, désormais, procéder à la désignation du ou des lauréats du concours sur la seule base des travaux du jury, et donc, sans disposer à ce stade d'éléments concernant l'offre financière, laquelle sera ensuite sollicitée dans le cadre de l'ouverture d'une procédure sans publicité ni mise en concurrence. Ainsi la MIQCP est fréquemment amenée à appeler l'attention des maîtres d'ouvrage sur cette évolution afin de mettre un terme aux pratiques fondées sur les anciens textes et qui ont tendance à perdurer.

La MIQCP a, à nouveau au 2022, été sollicitée à de nombreuses reprises sur la question de la composition du jury des concours de maîtrise d'œuvre, traité de manière moins détaillée dans le code de la commande publique que dans le code des marchés publics antérieur, donnant lieu à de nombreuses interrogations de la part des maîtres d'ouvrage qui doivent constituer un jury de concours. La MIQCP les accompagne régulièrement sur ce sujet.

La Mission a également été amenée à répondre à de nombreuses questions sur les groupements d'opérateurs économiques qui se portent candidats, en particulier sur la question leur composition et du mandataire de ces groupements.

Par ailleurs, la MIQCP est également sollicitée de façon récurrente tant par des maîtres d'ouvrage que par des maîtres d'œuvres en matière d'exécution des contrats, par exemple sur les possibilités de modifications des contrats de maîtrise d'œuvre en cours d'exécution, en particulier sur les possibilités de modification des clauses financières, ce sujet ayant fait l'objet d'un avis du Conseil d'État en date du 15 septembre 2022 et d'une nouvelle doctrine administrative, que la MIQCP a contribué à diffuser au travers de ses conseils en la matière.

Toujours en ce qui concerne l'exécution des contrats de nombreuses questions ont également porté sur les modalités de calcul du passage du prix forfaitaire provisoire au prix forfaitaire définitif. Il s'agit là d'une spécificité des contrats de maîtrise d'œuvre qui n'est pas toujours bien appréhendée par les maîtres d'ouvrages. La MIQCP leur apporte régulièrement son assistance pour élaborer des clauses conformes à la réglementation.

Enfin, de plus en plus de demandes de conseil portent sur les marchés globaux, marchés de conception-réalisation et marchés globaux de performance.

La MIQCP a, par ailleurs, été amené, à la demande d'une équipe d'un CAUE, à expertiser les documents types préparés par le CAUE à destination des collectivités accompagnées.

- Conseil au chargé de mission nommé auprès du Préfet pour la réhabilitation en mode MGP de la Préfecture des Hauts-de-Seine (réunion du 9 février).

La participation des architectes consultants aux jurys

DATE**	VILLE	OPÉRATION	MAÎTRE D'OUVRAGE	PROCÉDURE*	CONSULTANT
JANVIER 2022					
06/01	LE MANS	Extension du palais des congrès et de la culture	Métropole du Mans	C	Deshoulières
13/01	GAP	Réhabilitation et extension du CFA	Chambre des métiers et artisanat PACA	C	Delord
14/01	CANNES	Rénovation urbaine de la Nouvelle Frayère	Communauté d'Agglo. Cannes-P.Lérins	C	Chambblas
20/01	BENFELD	Construction d'un complexe culturel polyvalent	Commune de Benfeld	C	Marion
21/01	NANTES	Conception, réalisation maintenance groupe scolaire provisoire	Commune de Nantes	MGP	Sebbag
24/01	ALFORTVILLE	Rénovation et extension du groupe scolaire Montaigne	Commune d'Alfortville	C	Perretant
25/01	FONTAINE-LÈS-DIJON	Construction d'un nouvel accueil de loisirs	Commune de Fontaine-lès-Dijon	C	Chavois
31/01	SARCELLE	Couverture architecturale du centre de valorisation énergétique	Sigidurs	C	Nordemann
FÉVRIER 2022					
22/02	CARPENTRAS	Construction d'une maison de la parentalité et d'une crèche	Communauté d'Agglo. Ventoux	C	Arnold
MARS 2022					
01/03	OBERHAUSBERGEN	Construction d'un groupe scolaire et d'une salle multi-activités	Commune d'Oberhausbergen	C	Jung
04/03	LA SEYNE-SUR-MER	Construction d'un bâtiment d'enseignement	Chambre des métiers et artisanat PACA	C	Jandelle
07/03	FRANCONVILLE	Restructuration et extension du groupe scolaire René Watrelet	Commune de Franconville	C	Breda
10/03	BAGNEUX	Déconstruction et reconstruction du collège Joliot-Curie	Conseil départem [®] des Hauts-de-Seine	C	Delord
10/03	SAINT-JORIOZ	Réhabilitation et extension de la mairie et aménagements des abords	Commune de Saint-Jorioz	C	Spitz
18/03	AIX-ANGILLON	Construction d'un centre de loisirs	C.C. Terres du Haut-Berry	C	Vallée
22/03	CHÂTEL	Construction d'un espace culturel et touristique	Commune de Châtel	C	Doucerain
25/03	LES HOUCHES	Restructuration et extension de l'espace culturel Olca	Commune des Houches	C	Chavois
28/03	SCEAUX	Construction d'un multi-accueil de la petite enfance	Commune de Sceaux	C	Werner
AVRIL 2022					
04/04	LE MANS	Travaux sur les bâtiments de formation	CCCI du Mans et de la Sarthe	C	Le Pourveur
06/04	MARSEILLE	Conception et construction d'une maternité sur le site de la Timone	CHR de Marseille	C-R	Guillot
07/04	PONT-L'ÉVÊQUE	Création d'un espace associatif et social communal	Commune de Pont-L'Évêque	C	Werner
15/04	BALLAISON	Construction d'un groupe scolaire	Commune de Ballaison	C	Dosse
28/04	MONTREUIL-LE-GAST	Extension du pôle communautaire	C.C. Val-d'Île-Aubigné	C	Nourdeh
28/04	GRIES	Transformation d'un corps de ferme en bibliothèque municipale	Commune de Gries	C	Nordemann
MAI 2022					
03/05	COURRIÈRES	Réhabilitation du stade Gabriel Péri	Commune de Courrières	C	Meinhardt
05/05	LA TESTE-DE-BUCH	Construction d'un conservatoire de musique	Commune de la Teste-de-Buch	C	Vallée
06/05	THYREZ	Restructuration et extension du groupe scolaire des Charmilles	Commune de Thyrez	C	Arnold
10/05	GAGNY	Construction d'un centre de loisirs	Commune de Gagny	C	Perretant
12/05	SAINT-MARTIN-D'HERES	Construction d'un restaurant pour le groupe scolaire Vaillant-Couturier	Commune de Saint-Martin-d'Heres	C	Poggi
12/05	COLOMBIER-SAUGNIER	Construction de salles d'audience en visioconférence	SGAMI Sud-Est	C	Sebbag
16/05	LE PUY-EN-VELAY	Restructuration du village de vacances des Estables	Département de la Haute-Loire	C	Gautier
17/05	LA BALME-DE-SILLINGY	Création d'un espace France Services, d'une crèche et de bureaux	C.C. Fier-et-Usses	C	Vallée
31/05	STRASBOURG	Construction d'une maison des services au public	Commune de Strasbourg	C	Werner
JUIN 2022					
02/06	EXCENEVEX	Création d'un espace polyvalent culturel et sportif	Commune d'Excenevex	C	Delord
03/06	MANOSQUE	Réhabilitation du collège Mont-d'Or	Département des Alpes-de-Haute-Provence	C	Jandelle
07/06	SOISSONS	Conception-réalisation d'un parking silo en centre-ville	Commune de Soissons	C-R	Werner
07/06	FURIANI	Rénovation du stade Armand Cesari	Commune de Soissons	C	Delord
10/06	ITTENHEIM	Construction d'un accueil périscolaire ALSH de 178 places	Communauté d'Agglo. de Bastia	C	Nordemann
13/06	LA ROCHELLE	Construction d'une maison d'accueil spécialisé (MAS)	C.C. de Kocherberg	C	Leccia
14/06	MANDUEL	Construction d'un centre technique municipal	Groupe hospitalier La Rochelle-Ré-Aunis	MGP	Nourdeh
15/06	PONTCHÂTEAU	Construction d'un centre d'intervention routière	Département de Loire-Atlantique	C	Deshoulières

* C : Concours

MAPA : Marché à procédure adaptée

MGP : Marché global de performance

C-R : Conception-réalisation

DC : Dialogue compétitif

** Date des premiers jurys d'examen des candidatures.

DATE	VILLE	OPÉRATION	MAITRE D'OUVRAGE	PROCEDURE*	CONSULTANT
17/06	GUIPRY-MESSAC	Construction d'un complexe cinématographique	SGAP Sud-Est	C	Hannouz
17/06	SENS	Construction d'une médiathèque	Commune de Sens	C	Nordemann
17/06	SAINT-SÉBASTIEN-SUR-LOIRE	Construction du collège "Îles de Loire"	Département de Loire-Atlantique	C	Le Pourveur
23/06	SPAY	Construction d'une médiathèque	Commune de Spay	C	Nordemann
27/06	PETERSBACH	Construction d'un groupe scolaire et d'un accueil de loisirs	C.C. Hanau-La Petite-Pierre	C	Marion
28/06	HENDAYE	Construction d'une nouvelle piscine	Commune d'Hendaye	C	Vallée
30/06	ROUBAIX	Réhabilitation et extension du groupe scolaire Blaise Pascal	Commune de Roubaix	C	Nordemann
JUILLET 2022					
01/07	AUBERGENVILLE	Reconstruction du collège Arthur Rimbaud	Département des Yvelines	C	Renaud
01/07	SAINT-HERBLAIN	Relocalisation du CSSR "Le Bois Rignoux"	UGEAM Bretagne-Pays-de-Loire	C	Hannouz
01/07	SAINT-MARTIN-D'HERES	Construction du nouveau gymnase "Benoît Frachon"	Département de l'Isère	C	Dosse
05/07	BIGANOS	Construction d'un ensemble abritant un tiers lieux citoyen	Commune de Biganos	C	Leccia
08/07	BRAINANS	Restructuration et extension du moulin de Brainans	C.C. Arbois-Poligny-Salins	C	Meinhardt
11/07	DIVONNE-LES-BAINS	Création du village des associations - Phase 1 : extension du gymnase	Commune de Divonne-les-Bains	C	Vallée
12/07	TRAPPES	Construction d'un centre technique municipal	Commune de Trappes	C	Werner
12/07	GAMBSHEIM	Rénovation d'une école maternelle et construction d'un accueil périscolaire	Commune de Gamsheim	C	Jandelle
26/07	GUJAN-MESTRAS	Réhabilitation et extension de l'accueil de loisirs de la COBAS	Comm.d'Agglo. Bassin d'Arcachon Sud	C	Jandelle
26/08	SOMMIÈRES	Construction d'un nouveau gymnase multi sports	Agence régionale aménagement Occitanie	C	Vallée
AOÛT 2022					
19/08	MAMOUDZOU	Construction du siège de l'EPFAM	Établissement foncier de Mayotte	C	Nordemann
SEPTEMBRE 2022					
02/09	STRASBOURG	Construction d'un restaurant scolaire	Commune de Strasbourg	C	Breda
06/09	SAINT-DOULCHARD	Réaménagement global du collège Louis Armand	Département du Cher	J	Jandelle
08/09	TRAPPES	Construction d'un ouvrage de franchissement de la RN 10	Comm.d'Agglo. Saint-Quentin-en-Yvelines	C	Vallée
09/09	COLOMBES	Réhabilitation du marché du centre-ville	Commune de Colombes	C	Mescam
12/09	ROCHEFORT	Construction d'un équipement culturel mixte	Comm.d'Agglo. Rochefort-Océan	C	Nordemann
13/09	BRICQUEBEC-EN-CONTENTIN	Construction d'un pôle de services	Commune de Briquebec-en-Contentin	C	Jandelle
19/09	JOINVILLE-LE-PONT	Réaménagement et extension de l'école élémentaire Paragon	Commune de Joinville-le-Pont	C	Perretant
21/09	ROCHE-LA-MOÏÈRE	Aménagement d'un centre sportif	Commune de Roche-la-Moïère	C	Gautier
22/09	CHENÔVE	Reconstruction du centre de loisirs municipal	Commune de Chenôve	C	Chavois
26/09	CHAMONIX	Réhabilitation et extension du PGHM	SGAP Sud-Est	C	Spitz
27/09	VIENNE	Réalisation d'un musée regroupant sur un même site d'autres musées	Département de l'Isère	C	Deshoulières
29/09	CONFLANS-SAINTE-HONORINE	Réhabilitation et extension de l'hôtel-de-ville	Commune de Conflans-Sainte-Honorine	C	Marion
OCTOBRE 2022					
03/10	LES SABLES-D'OLONNE	Rénovation et extension du musée de l'Abbaye Sainte-Croix	Commune des Sables-d'Olonne	C	Vallée
03/10	PARAY-VIEILLE-POSTE	Réhabilitation et extension du groupe scolaire Paul Bert	EP territorial Grand Orly-Seine-Bièvres	C	Nordemann
03/10	DIEPPE	Construction d'un nouveau centre aquatique	Commune de Dieppe	C	Sebbag
06/10	THIONVILLE	Conception, réalisation et maintenance d'un nouveau centre funéraire	Commune de Thionville	MGP	Breda
07/10	CHERBOURG-EN-COTENTIN	Restructuration lourde de l'école Doisneau	Commune de Cherbourg-en-Cotentin	C	Le Pourveur
11/10	LE MESNIL-SAINT-DENIS	Réhabilitation du groupe scolaire du Bois-du-Fay	Commune du Mesnil-Saint-Denis	C	Nordemann
11/10	JULLOUVILLE	Construction d'une base nautique	C.C. Granville-Terre-Mer	C	Le Pourveur
12/10	SAINT-CERGUES	Réhabilitation et extension de locaux communaux	Commune de Saint-Cergues	C	Renaud
18/10	BERRE-L'ÉTANG	Construction d'une salle de spectacles	Commune de Berre-l'Étang	C	Arnold
18/10	ROUBAIX	Construction du groupe scolaire Chaptal	Commune de Roubaix	C	Chavois
27/10	TRAPPES	Restructuration du stade Gravaux	Commune de Trappes	C	Werner
NOVEMBRE 2022					
07/11	COURBEVOIE	Construction de l'école européenne et du collège "Les Renardières"	Département des Hauts-de-Seine	MGP	Guillot
08/11	ROUBAIX	Construction d'un centre social, d'une crèche et d'un relais petite enfance	Commune de Roubaix	C	Jandelle
08/11	MEUDON	Rénovation-extension de l'école Ferdinand Buisson	Commune de Meudon	C	Mescam

DATE	VILLE	OPÉRATION	MAÎTRE D'OUVRAGE	PROCÉDURE*	CONSULTANT
14/11	BLAIN	Construction d'un nouvel Espace Canal et création d'un bassin au port	Département de Loire-Atlantique	C	Chamblas
14/11	SAINT-JEAN-DE-BRAYE	Restructuration et extension d'un groupe scolaire	Commune de Saint-Jean-de-Braye	C	Nordemann
15/11	ROUBAIX	Construction d'une salle de sport et d'un pôle ressources jeunesse	Commune de Roubaix	C	Jandelle
16/11	SEDAN	Construction d'un commissariat	SGAMI Est	C	Vallée
18/11	BRUAY-LE-BRUISSIÈRE	Dépollution, déconstruction et reconstruction de l'UAJ	Ministère de la Justice	C	Jandelle
22/11	LA TRONCHE	Construction d'une nouvelle école maternelle	Commune de La Tronche	C	Nourdeh
23/11	STRASBOURG	Extension du groupe scolaire Erckmann Chatrian	Commune de Strasbourg	C	Jung
25/11	LOISIN	Extension du groupe scolaire des Mugets	Commune de Loisin	C	Doucerain
30/11	CHENOVE	Réhabilitation et extension de la bibliothèque François Mitterrand	Commune de Chenove	C	Werner
DÉCEMBRE 2022					
06/12	LE MANS	Construction d'une passerelle piétonne et deux-roues sur le Sarthe	Communauté urbaine Le Mans Métropole	C	Vallée
08/12	YUTZ	Restructuration et extension du bâtiment de la CCI	Communauté d'Agglo. Portes de France	C	Meinhardt
09/12	GENNEVILLIERS	Construction d'un collège et de son gymnase	Département des Hauts-de-Seine	C	Leccia
13/12	HAUTEVILLE-SUR-FIER	Restructuration et extension du groupe scolaire	Commune de Hauteville-sur-Fier	C	Deshoulières
14/12	STRASBOURG	Restructuration du groupe scolaire de La Robertsau	Commune de Strasbourg	C	Meinhardt
14/12	MELUN	Création d'un restaurant scolaire au groupe scolaire Gatelliet	Commune de Melun	C	Delord
15/12	LYON	Conception, démolition, extension, entretien-maintenance SAG Lyon-Bron	SGAP Sud-Est	MGP	Nordemann
16/12	SAINTE-GENEVIÈVE	Construction d'une médiathèque	Commune de Sainte-Geneviève	C	Le Pourveur
22/12	CHILLY-MAZARIN	Conception, construction, exploitation et maintenance d'un gymnase	Commune de Chilly-Mazarin	MGP	Marion

FORMATION ET SENSIBILISATION

Depuis sa création, la MIQCP consacre une part importante de son temps au volet formation pour mieux répondre aux objectifs recherchés de qualité architecturale et environnementale.

Compte-tenu de la complexité et de l'évolution permanente des textes réglementaires qui régissent la commande publique, la MIQCP est très sollicitée par les acteurs publics et les professionnels de l'aménagement et de la construction qui désirent mettre à jour leurs connaissances juridiques et leurs pratiques professionnelles. Ceci est l'occasion pour la Mission interministérielle d'insister sur les enjeux de leurs missions respectives.

Les formations sont préparées à la carte, en fonction des programmes pédagogiques des institutions chargées de la formation des agents des services de l'État, des collectivités, des CAUE ou à la demande de publics spécifiques.

Le nombre des personnes formées ou sensibilisées aux recommandations de la MIQCP est stable en 2022 par rapport à 2021 soit, 484 personnes, dont 294 pour ce qui concerne les formations organisées par la MIQCP. La reprise des formations en présentiel n'empêche pas une forte tendance à l'organisation de formations en visioconférence. Cette modalité, qui permet de gagner du temps et de limiter les frais de déplacement et d'hébergement, a les faveurs des architectes. Ce format convient également aux équipes des CAUE ou de collectivités locales qui pratiquent le télétravail.

A l'occasion de ces journées, la Mission explique les enjeux du contexte réglementaire, en clarifie certaines règles pour améliorer leur application et met l'accent sur les possibilités et les souplesses offertes aux maîtres d'ouvrage dans leur choix de procédure, dans l'objectif de désigner le meilleur prestataire possible. Elle insiste en particulier sur les possibilités offertes au maître d'ouvrage en procédure adaptée (MAPA), qui représentent un nombre significatif de commandes.

Un tableau exhaustif des interventions de la MIQCP est présenté dans les pages suivantes. Voici quelques exemples significatifs d'intervention en 2022.

Journées de sensibilisation des élu(e)s à la qualité architecturale et urbaine des équipements publics organisées par les CAUE et les CROA

La MIQCP et la direction générale des Patrimoines du ministère de la Culture continuent de soutenir l'action des Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) en leur apportant une aide financière pour l'organisation de journées destinées aux élus.

L'attribution de ces subventions passe par une étroite coopération avec la FNCAUE qui verse les fonds une fois l'opération montée et après accord de la MIQCP.

CAUE de Charente et CAUE de Haute-Savoie : deux séminaires ont été organisés pour les élus de ces territoires afin de les sensibiliser à leur rôle de maître d'ouvrage et à l'évolution de la réglementation afin de les aider à choisir les bons outils leur permettant de mettre en œuvre leurs projets.

CAUE Haute-Savoie, CAUE Essonne, CAUE Charente, SA Vaucluse (CROA PACA) : des formations ont été organisées à destination des équipes de ces structures en vue d'orienter les communes vers les procédures les plus à même d'aboutir à un projet maîtrisé et de qualité, au regard de la réglementation et du contexte. Au-delà de l'analyse des relations entre maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre, la MIQCP a particulièrement développé la présentation des différentes techniques d'achat et procédures de sélection à la demande des CAUE, qui souhaitaient faire le point sur l'accompagnement apporté aux collectivités de leurs territoires.

Nouvelles formations

L'intérêt pour les outils a suscité la création de nouvelles formations dédiées au dialogue compétitif et à l'accord-cadre qui viennent compléter l'offre initiée en 2021 avec des formations sur les marchés globaux, la conception-réalisation et l'exécution des marchés. Des formations ont ainsi été organisées pour l'URCAUE Nouvelle Aquitaine dans le cadre d'un cycle de formations sur la commande publique de maîtrise d'œuvre.

Le CAUE Puy-de-Dôme, le CROA PACA et le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche ont également bénéficié de ces formations.

La formation des jurés de concours

Cette formation est destinée aux professionnels appelés à siéger dans les collèges des représentants de la maîtrise d'œuvre des jurys de concours. La MIQCP a mis au point une formation spécifique s'appuyant sur « le mémento de l'architecte consultant » qu'elle a rédigé à leur intention. Cette brochure sert de référence pour l'exercice de cette activité. Elle permet d'expliquer les dispositions du code, d'évoquer la déontologie et le rôle pédagogique essentiel de ces professionnels.

En 2022, les CROA Bourgogne Franche-Comté et Aquitaine, l'UNTEC, le CAUE Haute-Savoie et l'URCAUE Nouvelle Aquitaine ont sollicité la Mission pour former leurs futurs jurés et mettre à jour les compétences de jurés ayant précédemment suivi les formations de la MIQCP.

Cycles de formations diplômantes

Pour répondre aux enjeux du développement durable des projets et à leur complexification, la MIQCP a mis au point trois formations diplômantes à destination des acteurs du projet.

Mastère "BIM"

La MIQCP intervient, à la demande de l'École Nationale des Ponts et Chaussées, dans ce Mastère qui vise à donner les clés de la stratégie BIM de conduite d'un projet pour accompagner la profonde transformation des compétences que le développement de l'usage de la maquette numérique nécessite.

Mastère spécialisé "Immobilier, Bâtiment, Energie"

La MIQCP, à la demande de l'École Nationale des Ponts et Chaussées, a en charge l'organisation et le pilotage de la semaine dédiée à la programmation au sein du mastère spécialisé Immobilier, Bâtiment, Energie. Ce mastère a pour objectif de former des dirigeants et cadres supérieurs de l'immobilier et du bâtiment durables. Il permet de rapprocher les compétences de l'immobilier (finance, droit) de celles du bâtiment (architecture, sciences de l'ingénieur). Cette semaine se tient en juin.

Interventions dans les écoles

Interventions dans les écoles d'architecture en cycle d'habilitation à l'exercice de la maîtrise d'œuvre en nom propre (HMONP).

À l'issue de leurs études, les architectes diplômés doivent accompagner leur démarche d'une formation complémentaire pour obtenir l'habilitation à exercer en nom propre si ceux-ci souhaitent exercer en libéral. L'ENSA de Nancy a fait appel à la MIOCP afin qu'elle présente aux architectes diplômés qui souhaitent bénéficier des modules d'habilitation, le cadre de la commande publique de maîtrise d'œuvre, les obligations faites aux collectivités publiques pour commander un projet d'architecture et suggérer par voie de conséquence la conduite à tenir pour les candidats à la maîtrise d'œuvre d'un équipement public.

La MIOCP accompagne les programmes HMONP mis en œuvre par les écoles d'architecture, en proposant aux jeunes diplômés une journée d'échange sur les obligations faites à la maîtrise d'ouvrage publique pour pratiquer une commande publique de qualité ; elle sensibilise les auditeurs sur les conditions d'accès à la commande d'architecture. Un débat s'engage avec les étudiants sur les fondamentaux de la commande publique et le préalable de la loi MOP pour exercer dans de bonnes conditions cette collaboration des futurs maîtres d'œuvre avec les collectivités et établissements publics.

La MIOCP est également intervenue à l'École de Chaillot pour former les élèves à la commande publique de maîtrise d'œuvre.

Enfin, la MIOCP intervient régulièrement auprès de l'ENTPE pour présenter les outils de la commande publique de maîtrise d'œuvre.

La conception-réalisation et le nouveau code de la commande publique à l'Ecole des Ponts - Paris Tech. La formation présente l'évolution réglementaire du cadre de la commande publique et identifie les missions et responsabilités des différents acteurs. Elle passe également en revue les étapes de passation et de l'exécution du marché. C'est l'occasion pour la MIOCP de partager sa vision tout en présentant les outils contractuels en lien avec les marchés de conception-réalisation.

Ainsi, pour l'ensemble des sujets abordés, l'équipe de cinq experts de la MIOCP a animé 36 journées de formation (19) ou interventions (17) en 2022 sur l'ensemble du territoire auxquelles ont participé quelques 484 personnes. C'est dire, malgré les circonstances, l'intérêt et surtout la confiance manifestée à l'égard de la Mission pour parfaire leurs connaissances juridiques et mettre ainsi à profit les recommandations qui leur permettront d'appliquer les textes dans des conditions optimales.

Répartition des formations : la moitié des formations sont organisées en visio-conférence. Les formations sont réparties sur l'ensemble du territoire national (2 à Bordeaux, 2 en Franche-Comté, 2 en Auvergne-Rhône-Alpes, 2 en PACA) ;
9 formations sur 19 sont organisées en visio-conférence ;
11 formations sur 19 portent sur « Être Juré de concours » ;
7 formations sur 19 portent sur « La commande publique de maîtrise d'œuvre ».

Les formations animées par la MIQCP en 2022

LIEU	DATE	ORGANISME DEMANDEUR	THÈME TRAITÉ	INTERVENANT(S)
JANVIER 2022				
Visioconférence	22/01	CAUE Essonne	Les outils de la commande publique de maîtrise d'œuvre	L. Gibrat
FÉVRIER 2022				
Bordeaux	10-11/02	MAJ Bordeaux	Être juré de concours	L. Gibrat
Dijon	24-25/02	CROA Bourgogne Franche-Comté	Être juré de concours	L. Gibrat
Marseille	24/02	CROA PACA	Être juré de concours	R. Bertrand
MARS 2022				
Angoulême	03/03	CAUE Charente	La commande publique de maîtrise d'œuvre	L. Gibrat
AVRIL 2022				
Carpentras	14/04	SA Vaucluse	Les marchés de maîtrise d'œuvre	R. Bertrand
MAI 2022				
Dijon	18/05	CROA Bourgogne Franche-Comté	Être juré de concours	R. Bertrand
Besançon	19/05	CROA Bourgogne Franche-Comté	Être juré de concours	R. Bertrand
JUIN 2022				
Visioconférence	07/06	URCAUE Nouvelle-Aquitaine	Séminaire 1 : le dialogue compétitif	Ch. Romon
Visioconférence	16/06	UNTEC	Être juré de concours	L. Gibrat
Visioconférence	28/06	URCAUE Nouvelle-Aquitaine	Séminaire 2 : les accords-cadre	Ch. Romon
JUILLET 2022				
Visioconférence	05/07	URCAUE Nouvelle-Aquitaine	Séminaire 3 : l'intention architecturale	Ch. Romon
SEPTEMBRE 2022				
Visioconférence	29/09	UNTEC	Être juré de concours	L. Gibrat
OCTOBRE 2022				
Annecy	28/10	CAUE Haute-Savoie	Être juré de concours	R. Bertrand
NOVEMBRE 2022				
Visioconférence	22/11	URCAUE Nouvelle-Aquitaine	Être juré de concours	L. Gibrat
Visioconférence	29/11	CAUE Puy-de-Dôme	L'accord-cadre	Ch. Romon
DÉCEMBRE 2022				
Visioconférence	16/12	Conseil départ ^{al} des Alpes-Maritimes	L'accord-cadre de maîtrise d'œuvre	Ch. Romon
JANVIER 2022				
Angoulême	24/01	CAUE Charente	Cycle élus : la programmation urbaine et architecturale	M. Guignard
Paris	27/01	Ministère Culture-Direction du livre	La commande publique de maîtrise d'œuvre	M. Guignard
FÉVRIER 2022				
Paris	15-18/02	École de Chaillot/ENPC	La commande publique de maîtrise d'œuvre	M. Guignard
SEPTEMBRE 2022				
Paris	12-16/09	ENPC	Master IBD	R. Bertrand
OCTOBRE 2022				
Paris	17-19/10	École de Chaillot	La commande publique de maîtrise d'œuvre	R. Bertrand
NOVEMBRE 2022				
Nancy	23/11	ENSA Nancy	HMONP	M. Guignard
DÉCEMBRE 2022				
Lyon	08/12	ENTPE	Les outils de la commande publique de maîtrise d'œuvre	R. Bertrand
Paris	08-09/12	Ministère de l'Éducation nationale Ministère de la Recherche	Les marchés globaux de performance	Ch. Romon

Les interventions de la MIQCP en 2022 dans le cadre de formations proposées par différentes institutions

Répartition : un tiers des formations portent sur la commande publique

Commande publique : 7

Juré de concours : 11

Les marchés de maîtrise d'œuvre : 1

Nombre d'heures-stagiaires et d'heures de formation correspondant, en fonction de la nature, du niveau, des domaines et de la durée des formations dispensées au titre de la formation professionnelle

14 850 heures-stagiaires (soit 90 heures) de formation à destination des architectes ;

7 560 heures-stagiaires (soit 72 heures) de formation à destination de stagiaires issus des ministères et collectivités en charge de la commande publique de maîtrise d'œuvre.

Nombre de formations et interventions	36
Nombre de jours de formation	19
Nombre d'interventions	17
Nombre total de stagiaires	484
Nombre de stagiaires inscrits aux formations	319
Nombre de stagiaires présents aux formations	292
Taux d'assiduité	92%
Taux de retour de besoins	80%
Taux de retour de l'enquête de satisfaction	51%
Satisfaction générale	4,4/5

COMMUNICATION

La MIQCP édite, en tant que supports d'informations et de recommandations, des ouvrages divers. Elle s'attache à actualiser ses publications au fil des évolutions législatives et réglementaires, et à les mettre à la disposition de tous, notamment via son site Internet www.miqcp.gouv.fr. Elles sont toujours issues de l'observation des pratiques et de la concertation avec les partenaires concernés.

Le site Internet

La fréquentation du site poursuit sa progression, après avoir passé la barre des 240 000 visites en 2022. Cette fréquentation s'est, en effet, accrue du fait, entre autres, de la refonte de la page consacrée aux formations. Il y est désormais possible de télécharger les fiches de présentation des formations ainsi que de renseigner le formulaire de recueil des besoins afin de procéder à l'inscription.

Suite aux dysfonctionnement constatés à l'automne 2021 du simulateur d'honoraires en vue de la négociation des marchés de maîtrise d'œuvre, l'application a été fermée et deux tableurs simplifiés, l'un pour le bâtiment l'autre pour les infrastructures ont été mis en ligne sur le site de la MIQCP début 2022.



Les publications

À l'exception de quelques ouvrages payants diffusés par les éditeurs, les publications suivantes sont disponibles gratuitement en adressant un courriel à miqcp@developpement-durable.gouv.fr. Elles sont également téléchargeables sur le site de la MIQCP : www.miqcp.gouv.fr

■ LES GUIDES

LE CONCOURS DE MAÎTRISE D'ŒUVRE : DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES ET MODALITÉS PRATIQUES D'ORGANISATION

Paris, MIQCP, octobre 2020

GUIDE DES MAÎTRES D'OUVRAGE PUBLICS POUR LE CHOIX D'UN CONDUCTEUR D'OPÉRATION OU D'UN MANDATAIRE

Paris, MIQCP, octobre 2020

LA QUALITÉ DES CONSTRUCTIONS PUBLIQUES

Paris, MIQCP, août 2020

GUIDE À L'INTENTION DES MAÎTRES D'OUVRAGE PUBLICS POUR LA NÉGOCIATION DES RÉMUNÉRATIONS DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

Paris, MIQCP, octobre 2019



BIM ET MAQUETTE NUMÉRIQUE : GUIDE DE RECOMMANDATIONS À LA MAÎTRISE D'OUVRAGE

Paris, MIQCP, juillet 2016

MAÎTRISE D'OUVRAGE DE L'OPÉRATION D'AMÉNAGEMENT URBAIN

Paris, MIQCP, décembre 2015

MAÎTRISE D'OUVRAGE PUBLIQUE : QUELLE DÉMARCHÉ POUR DES PROJETS DURABLES ?

Paris, MIQCP, septembre 2011

CONCEPTION-RÉALISATION : RECOMMANDATIONS POUR UN BON USAGE DU PROCESSUS

Paris, MIQCP, juin 2010

PRESTATIONS ET PRIMES EN CONCOURS DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

Paris, MIQCP, avril 2010

GUIDE DE SENSIBILISATION À LA PROGRAMMATION : DÉCOUVRIR L'INTÉRÊT DE LA PROGRAMMATION ET S'ENGAGER DANS LA DÉMARCHÉ

Paris, MIQCP, septembre 2008

ÉVALUER L'ENVELOPPE FINANCIÈRE PRÉVISIONNELLE D'UN OUVRAGE DE BÂTIMENT

Paris, MIQCP, juin 2008

OUVRAGES PUBLICS ET COÛT GLOBAL

Paris, MIQCP, janvier 2006

MAÎTRISE D'OUVRAGE ET MAÎTRISE D'ŒUVRE EN OUVRAGE D'ART

Paris, MIQCP, janvier 2005

LES ESPACES PUBLICS URBAINS

Paris, MIQCP, novembre 2001

■ LES OUTILS PRATIQUES

Outil pratique n°1 : Exemple commenté de règlement de concours de maîtrise d'œuvre

Outil pratique n°3 : Cahier des clauses administratives applicables aux marchés de maîtrise d'œuvre dans le domaine de la construction

Outil pratique n°4 : Exemple commenté d'accord-cadre monoattributaire de maîtrise d'œuvre pour une opération de réhabilitation de bâtiment

Outil pratique n°5 : Le CCAG des marchés de maîtrise d'œuvre
Conseils aux maîtres d'ouvrage pour une bonne utilisation – Octobre 2021

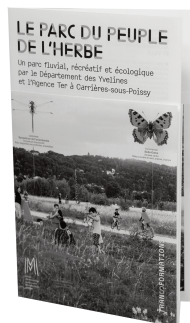
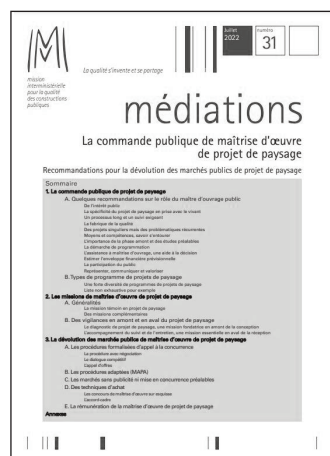
■ LA COLLECTION TRANSFORMATIONS

COLLECTION DE PETITES MONOGRAPHIES DE PROJET

LE PARC DU PEUPLE DE L'HERBE

LE PARC DE LA GARENNE-LEMOT

LA COUR-FÔRET



■ LES FICHES MÉDIATIONS

32. La maîtrise d'œuvre des opérations de réhabilitation en bâtiment
31. La commande publique de maîtrise d'œuvre de projet de paysage : recommandations pour la dévolution des marchés publics de projet de paysage
30. Le choix d'un maître d'œuvre en-deçà des seuils européens de procédure – Marché à procédure adaptée par "consultation avec prestation d'intention"
29. Le concours de maîtrise d'œuvre – Questions/réponses
28. Le code de la commande publique au regard des dispositions de la loi MOP
27. Loi n°2018-1021 du 23 novembre 2018 portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique, publiée au JORF du 24 novembre 2018 – Principaux impacts sur la maîtrise d'ouvrage publique
26. Quelles procédures formalisées pour choisir son équipe de maîtrise d'œuvre par un maître d'ouvrage, pouvoir adjudicateur ? La procédure concurrentielle avec négociation et la procédure du dialogue compétitif
25. Quelles procédures adaptées pour la passation des marchés de maîtrise d'œuvre par les pouvoirs adjudicateurs, maîtres d'ouvrages, au-dessous des seuils européens ?
24. La réforme de la commande publique de 2016 applicable à la commande de projets de constructions : quelles évolutions pour choisir les concepteurs ?
23. De nouvelles règles pour la passation des marchés publics en matière de construction publique et de projets urbains – Octobre 2011
22. La dématérialisation des marchés publics et son impact sur les marchés de maîtrise d'œuvre – Octobre 2011
21. Maîtrise d'ouvrage publique et opérations de travaux sur monument historique – Juin 2010
20. Réhabilitation et amélioration de l'efficacité énergétique : diagnostic stratégique de patrimoine et montages d'opération – Décembre 2009
19. 2009 : quelle évolution des règles de la commande pour les constructions publiques ? Février 2009
18. Organiser une consultation de programmistes – Mars 2008
16. Questions-Réponses relatives au code des marchés publics du 1^{er} août 2006 – Février 2007
15. Opération à maîtrise d'ouvrage multiple – Septembre 2006
- 14-1. Le concours de maîtrise d'œuvre – Septembre 2006
13. Recommandations pour l'application des règles du Code des Marchés Publics de 2004 et notamment celles introduites sur l'anonymat des concours par décret n°2004-1298 du 26 novembre 2004 – Décembre 2004
- 12-1. La procédure négociée spécifique à la maîtrise d'œuvre (code 2006) – Septembre 2006, actualisé en octobre 2013
- 11-2. En procédure adaptée, comment choisir une maîtrise d'œuvre à partir d'une «intention architecturale» ? – Janvier 2007 (document d'étude uniquement disponible sur demande)
- 11-1. Quelles procédures adaptées pour la passation des marchés de maîtrise d'œuvre en dessous des seuils européens ? – Décembre 2006, actualisé en décembre 2012

■ LES ÉTUDES ET DOCUMENTS GÉNÉRAUX

MÉMENTO DE L'ARCHITECTE CONSULTANT
Paris, MIQCP, juin 2020

ÉTUDE QUALITATIVE ET QUANTITATIVE SUR LE CONCOURS D'ARCHITECTURE EN FRANCE 2006-2015

Élise Macaire, Jodelle Zetlaoui-Léger, équipe Laboratoire Espace Travail, ENSAPLV, Ume CNRS Lavue pour la MIQCP et le ministère de la Culture, mars 2017

LES PRATIQUES DU CONCOURS D'ARCHITECTURE EN EUROPE : ZOOM SUR L'ALLEMAGNE, LES PAYS-BAS, LA POLOGNE ET LA SUISSE

Véronique Biau, Merrill Sineus, CRH-Lavue pour la MIQCP et le ministère de la Culture, mai 2017

L'équipe

Président

Roland PEYLET

Conseiller d'État honoraire

01 40 81 23 30

Secrétaire général

Christian ROMON

Ingénieur général des Ponts, des Eaux et des Forêts

01 40 81 23 32

christian.romon@developpement-durable.gouv.fr

Secrétaire général adjointe

Mireille GUIGNARD

Architecte Urbaniste en Chef de l'État

01 40 81 23 72

mireille.guignard@developpement-durable.gouv.fr

Conseils aux maîtres d'ouvrage

Florian LAURENÇON

Administrateur civil

florian.laurencon@developpement-durable.gouv.fr

Conseil et expertise juridiques

Laurence GIBRAT

Attachée principale d'administration de l'État

01 40 81 23 41

laurence.gibrat@developpement-durable.gouv.fr

Chargée de formation

Emmanuelle FOURNIER

01 40 81 23 56

emmanuelle.fournier@developpement-durable.gouv.fr

Responsable de la communication

Franck VERCROYSE

01 40 81 23 42

franck.vercruysse@developpement-durable.gouv.fr

Coordinatrice des architectes consultants, comptabilité et budget

Carol KELLY

01 40 81 23 36

carol.kelly@developpement-durable.gouv.fr

Secrétariat

Bachira KHENFRI

01 40 81 23 30

bachira.khenfri@developpement-durable.gouv.fr

Marie-José DONGAR

01 40 81 23 40

marie-jose.dongar@developpement-durable.gouv.fr

Nous tenons à remercier **Jean-Pascal Bazy**, architecte urbaniste de l'État, pour sa participation aux travaux de la MIQCP durant l'année, particulièrement sur la thématique de la qualité du logement.

Décret n° 77-1167 du 20 octobre 1977 portant création d'une Mission interministérielle pour la qualité des constructions publiques.

Le Président de la République,
Sur le rapport du Premier ministre et du ministre de la culture et de l'environnement, (...)

décète :

Art. 1^{er} - Il est créé une mission interministérielle pour la qualité des constructions publiques chargée de favoriser l'amélioration de la qualité architecturale des bâtiments édifiés pour le compte des collectivités publiques.

Cette mission est placée auprès du ministre chargé de l'architecture.

Art. 2 - La mission assure une tâche de coordination, d'impulsion et d'information, en liaison avec l'ensemble des administrations de l'Etat, des établissements publics de l'Etat et des sociétés nationales. Elle peut assumer des missions de même nature en accord avec les collectivités locales, leurs établissements publics et les professions intéressées. (...)

Elle conduit, directement ou indirectement, des actions de formations de maîtres d'ouvrage publics. (...)

Art. 3 - Le ministre chargé de l'architecture saisit le Premier ministre des mesures proposées par la Mission et susceptibles de favoriser la qualité architecturale des constructions publiques. (...)

Fait à Paris, le 20 octobre 1977



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Grande Arche
92055 La Défense Cedex
Téléphone : 01 40 81 23 30

www.miqcp.gouv.fr



mission
interministérielle
pour la qualité
des constructions
publiques